



Travail en laboratoire



Localisation du chantier dans la ville de Sion

SION (TU09)

Immeuble «Les Tonneliers»

Bilan de l'avancement de l'étude (état octobre 2012)

O. Paccolat

Décembre 2012



Avant-propos

Le rapport présenté ici consiste en un premier bilan des fouilles effectuées en 2009 sous l'emprise de l'immeuble « les Tonneliers » à Sion. Il traite en particulier de l'avancement des travaux d'élaboration et du conditionnement du mobilier de la nécropole à incinération d'époque romaine.

Un premier mandat (mars 2010, Frs 70'000.-) a été octroyé après la fouille pour le traitement du mobilier (lavage et marquage du mobilier céramique, premier tri du métal et des autres matériaux), pour un essai de collage des vases de deux tombes à incinération (T20 et T21) ainsi que pour le dégagement en laboratoire de quatre urnes prélevées en bloc sur le terrain (T23, T53 + deux urnes dans T59). Un second mandat a été attribué en 2011 (juin 2011, Frs 48'500.-) pour la poursuite du collage des vases des différentes tombes et pour le conditionnement du mobilier en général, ainsi que pour l'élaboration des données (répartition du mobilier et première analyse des modes de dépôts), pour la présentation d'un plan de la nécropole et pour la confection d'un premier inventaire des tombes.

L'essentiel du travail, effectué entre mars 2010 et novembre 2012, a porté sur le traitement de l'ensemble du mobilier, son conditionnement et la saisie de tous les objets dans une base informatique. L'analyse stratigraphique générale du site a également été réalisée (chap. I). Seule l'étude spatiale des zones funéraires n'a pas encore été engagée. La difficulté de constituer les inventaires de certaines tombes, la sous-estimation de la richesse des sépultures et la complexité des modes de dépôts en sont les principales raisons. Nous présentons dans ce document un bilan détaillé des travaux qui ont été effectués et des tâches qui restent encore à faire pour achever la première étape de l'étude de cette partie de nécropole.

Table des matières

Avant-propos	1
I. Séquence stratigraphique et occupations	3
II. Méthode de fouille des tombes à incinération	5
III. Travaux de conditionnement et d'élaboration (2010-2011)	6
III.1 Traitement et conditionnement du mobilier	6
III.1.1 La céramique	6
III.1.2 Le verre	6
III.1.3 La pierre ollaire	
III.1.4 Le métal	7
III.1.5 Le lithique	
III.1.6 Les statuettes en terre cuite	7
III.1.7 Les ossements	
III.2 Travaux d'élaboration	
III.2.1 Analyse des unités de terrain (UT)	
III.2.2 Elaboration du plan	
III.2.3 Premières approches des rites funéraires	11
IV. Poursuite de l'étude	12

V. Documents annexes:

- Illustrations
- Liste des tombes (T) et des unités stratigraphiques (US)
 Liste des unités de terrain (UT)
- Liste des relevés
- Inventaire de quelques tombes à incinération

CHANTIER « les Tonneliers » (TU09)

Bilan de l'avancement de l'étude (état octobre 2012)

Commune: Sion VS, district de Sion

Lieu-dit: Rue du Tunnel

Chantier: immeuble « Les Tonneliers », parcelle no 1450

Sigle: TU09

Coordonnées: CNS 1306, 594'080/120'635, alt. 534 m.

Projet : construction d'un immeuble **Surface de la parcelle :** env.1350 m²

Surface explorée (vestiges historiques): env. 500 m²
Date des fouilles: 9 mars au 15 juillet, 29 septembre 2009

Durée d'élaboration : 1er mars 2010 au 30 octobre 2012 (en discontinu)

Mandataire: Bureau TERA Sàrl, Sion (O. Paccolat)

Equipe de fouille: Olivier Paccolat (archéologue-direction), Marie-Paule Guex (archéologue responsable), Jean-Christophe Moret et Pascal Morisod (archéologues), Aurélie Lüthi, Fabien Maret et Romain Andenmatten (étudiants), Mathieu Gex (fouilleur spécialisé), Marianne de Morsier Moret (dessinatrice), Nicolas Hess (stagiaire), Mustafa Gündogdü et Bruno Lopes (fouilleurs).

Equipe d'élaboration: Olivier Paccolat (archéologue responsable), Marie-Paule Guex et Jean-Christophe Moret (archéologues), Romain Andenmatten et Fabien Maret (techniciens), Marianne de Morsier Moret (dessinatrice), Mathieu Gex (fouilleur spécialisé), Rémy Berger, Bruno Dubuis, Gilles Métrailler (collaborateurs).

Coordination : Archéologie cantonale

Le secteur de fouille a livré des sépultures de différentes époques (fig. 1). Dans la partie nord (non illustrée), la présence de plusieurs *tumuli* de l'âge du Fer marque l'extension maximale côté sud de l'important cimetière protohistorique qui se développe dans le quartier de « Platta ». Dans la partie centrale et contre le rocher, environ trente-cinq tombes à incinération d'époque romaine ont été dégagées. Enfin, dans la partie sud-ouest du secteur, dix-neuf sépultures à inhumation du Haut Moyen Age, en pleine terre ou en coffres dallés, ont été implantées contre le rocher. Au-dessus de ces zones funéraires (env. 0,30- 0,40 m), la présence de murs à sec, d'empierrements, d'alignements de trous de poteau et de niveaux cendreux indique une occupation plus tardive du Moyen Age ou de l'époque moderne (bâtiments à caractère artisanaux : fumoirs ?).

Le bureau TERA a été en charge des découvertes d'époque historique, en particulier des nécropoles romaine et médiévale ainsi que des structures plus tardives.

I. Séquence stratigraphique et occupations

La sédimentation à l'emplacement du site du « Tunnel » est composée principalement par une succession d'alluvions de la Sionne et par des niveaux d'éclats de pierres résultant du délitage du rocher. La séquence stratigraphique se développe sur une hauteur d'environ 3 mètres et comprend de nombreuses occupations à caractère funéraire ou domestique. Seul le contexte sédimentaire des époques historiques est traité ici (partie supérieure), celui des époques pré- et protohistoriques (partie inférieure), analysé par le bureau ARIA, fait l'objet d'un autre rapport. La séquence qui nous intéresse a été divisée en cinq périodes et regroupe au moins huit phases d'occupation (fig. 2).

1 Les occupations antérieures à la nécropole romaine (SEQ 1_TU09)

Plusieurs occupations (non illustrées) sont attestées avant l'aménagement de la nécropole romaine. Les plus anciens vestiges sont des restes d'habitat datés vraisemblablement de l'âge du Bronze, repérés contre le rocher dans la partie sudouest du chantier. L'occupation suivante est représentée par des tombes à incinération du Bronze final et des tumuli du premier âge du Fer, attestés en bordure nord de la parcelle. Une troisième occupation est matérialisée par un double alignement d'imposants trous de poteau traversant tout le chantier, du nord-est au sud-ouest. Cette construction, dont la fonction n'a pas encore été élucidée, pourrait dater de la fin de l'âge du Fer.

Sous l'emprise des nécropoles romaines et médiévales, les dépôts les plus anciens observés sont des alluvions grossières (UT5016) et des niveaux de délitage du rocher (UT5082). A leur surface, des traces d'une occupation diffuse ont été mises en évidence (UT5149 et 5198). Faute de datation et de raccords stratigraphiques, on ne peut pas dire actuellement s'il s'agit de niveaux contemporains d'une des trois occupations mentionnées ci-dessus ou d'une nouvelle occupation.

Ces traces diffuses sont recouvertes par une alternance de dépôts fins (UT5015, 5081) et grossiers (UT5014) mêlés à des intercalations d'éclats de pierres provenant du délitage du rocher (UT5080). Toute cette séquence est couronnée par un important dépôt d'alluvions fines qui constituent le niveau d'insertion de la nécropole romaine (UT5025).

2 La nécropole romaine à incinération (SEQ 2_TU09)

La nécropole romaine à incinération va fonctionner depuis le milieu du ler s. jusqu'au IIIe s. apr. J.-C. Elle est ensuite recouverte par un large dépôt de limon (UT5052) qui matérialise son abandon. Ce ruissellement a occasionné des dégâts à certaines tombes dont la partie sommitale a été partiellement ou totalement lessivée. Le contenu de ces fosses a ainsi été déplacé et s'est parfois mêlé au mobilier des tombes voisines. Par-dessus ces alluvions, d'autres alluvions fines dans lesquels s'intercalent des éclats provenant vraisemblablement de la paroi rocheuse se sont accumulées (UT5232). Le secteur a ensuite été traversé par un chenal torrentiel ou un bras de rivière (UT5141) d'une largeur de 5 m environ qui a perturbé les niveaux sous-jacents sur une profondeur de 0,40 m en moyenne. Le tracé de ce chenal suit la pente depuis le nord pour aboutir au pied de l'escarpement rocheux qu'il longe en direction de l'ouest.

3 Le cimetière du Haut Moyen Age (SEQ 3_TU09)

Une quinzaine de tombes à inhumation du Haut Moyen Age (IVe-VIIIe s.) est aménagée après cet épisode torrentiel. La plupart d'entre elles sont disposées au pied du rocher, à l'extrémité sud du chantier. Elles ont profité de failles naturelles présentes à la base de la paroi rocheuse pour leur implantation. Ces sépultures sont scellées par des dépôts torrentiels et des résidus de rocher (UT5125).

4 Les bâtiments médiévaux / modernes (SEQ 4_TU09)

Au-dessus, la présence d'un foyer (UT5061) et d'une fosse remplie de pierres (UT5090) sont les témoins diffus d'une nouvelle occupation du secteur. Deux bâtiments en maçonnerie, distants de près de 8 m l'un de l'autre, sont ensuite construits (UT5035, UT5039). L'un des bâtiments est associé à une structure

circulaire avec canal (UT5071) dont le fond est fortement rubéfié (séchoir ou fumoir?). Un autre espace, délimité par des trous de poteaux (UT5019, 5020, 5054) et des éléments discontinus de solins, se situent directement au nord-ouest de ces deux bâtiments. Peu après la destruction de ces édifices (UT5178, UT5037) et le dépôt d'éléments provenant du délitage de la paroi rocheuse (UT5085), un troisième bâtiment (UT5116), repéré uniquement dans la coupe de terrain, est attesté. La zone est ensuite recouverte par des débris de construction (UT5122) et des alluvions fines (UT5050).

5 L'occupation contemporaine (SEQ 5_TU09)

Deux niveaux horizontaux (UT5121, UT5173) soulignés par la présence de petites pierres posées à plat marquent les dernières fréquentations du secteur. Le plus récent, directement lié à l'exploitation de la paroi rocheuse à la fin du XIXe et au début du XXe s. (UT5005), est recouvert par d'épais remblais constitués essentiellement de déchets de taille anguleux. (UT5001 à 5004). Le sommet de la séquence correspond aux jardins (UT5000) et aux bâtiments qui ont été détruits en 2011 avant l'excavation pour le nouvel immeuble.

II. Méthode de fouille des tombes à incinération

Le dégagement des tombes a été effectuée à la pelleteuse jusqu'à l'apparition des fosses, marquées par des taches charbonneuses, ou leur niveau d'insertion. Les structures ont ensuite été soigneusement nettoyées pour appréhender leur forme complète. Chaque fosse a été positionnée à l'aide d'un axe traversant la tombe par son milieu, calé par deux points topographiques. Les tombes ont fait l'objet de plusieurs décapages selon la complexité des dépôts (de 1 à 4). La fouille a été réalisée en plan sur toute la surface de la fosse jusqu'à atteindre un niveau pertinent, marqué soit par un changement de remplissage, soit par une concentration particulière de mobilier. Au fond de la fosse, une coupe a été pratiquée à travers la structure pour s'assurer que la tombe ne se poursuivait pas plus bas et pour observer d'éventuelles traces de rubéfaction sur les parois et le fond.

Chaque décapage a été dessiné à l'aide d'un montage photographique à l'échelle 1/10^e ou 1/5^e selon les cas (par carrés de 0,5 m de côté et assemblés sur *Photoshop*) (**fig. 3**). Les objets ont été positionnés sur ces plans avec des codes couleur pour chaque matière. Un descriptif accompagne les différents stades de la fouille.

Le mobilier a été prélevé par carré de 0,5 m de côté et séparé par matière, à l'exception des pièces remarquables (monnaies, fibules, vases entiers...) qui ont été individualisées. Certains objets particuliers, vases ou parties de vases fortement délités ou éléments métalliques de grandes dimensions, ont été prélevés en bloc pour être traités en laboratoire (restauration). Les clous de chaussure ont été ramassés par unité, par zone ou par groupe dans l'hypothèse de la présence de restes de semelles.

Le sédiment de certaines tombes a été prélevé pour tamisage (T1, T2, T5, T6, T13, T15-22, T18, T20, T21, T40, T46, T49). A l'exception des tombes T20 et T21, le travail n'a pas été systématique. On y a retrouvé de nombreux petits objets (clous de chaussure, perles, cristaux de roche) et une grande partie des restes osseux. Aucun élément végétal (macrorestes) n'est en revanche apparu, à part les nombreux petits fragments de charbons de bois.

III. Travaux de conditionnement et d'élaboration (2010-2011)

III.1 Traitement et conditionnement du mobilier

Le mobilier a été trié par matière, lavé et inventorié. Le corpus compte un peu plus de 21'000 fragments (N) prélevés dans plus de 6700 sachets. Tout cet inventaire a été saisi dans une base informatique et attribué aux différentes unités de terrain (UT) définies lors de la fouille.

	Nb de sachets	N
Céramique	4394	env. 6763
Verre	433	4482
Pierre ollaire	6	7
Argent	1	1
Bronze	177	354
Fer	1116	8759
Plomb	4	13
Lithique	5	6
Statuettes	61	191
Os	461	461
Autres	59	60
Total	6717	21103

Sion, « les Tonneliers » (TU09). Décompte du mobilier.

III.1.1 La céramique

Le plus gros travail a porté sur cette classe de mobilier qui compte près de 7000 tessons (N) répartis en 4394 sachets. Tous les fragments ont été lavés à l'aide d'un système « airbrush » (fig. 4, 5) (pistolet qui permet de nettoyer sans agressivité les tessons autant par l'eau que par l'air) afin de préserver au mieux les tranches des tessons et faciliter le recollage des vases (la brosse a tendance à éroder les tranches de certaines céramiques mal cuites). Puis, tous les tessons ont été marqués pour garder la trace de leur situation et permettre de comprendre la répartition spatiale ou l'éclatement des vases. Le travail de remontage des vases a été long et fastidieux. Il a permis de reconstituer près de 310 vases dont la plupart intégralement. Ces vases ont ensuite été soigneusement conditionnés dans des caisses en plastique (fig. 6, 7, 8). Le solde des tessons non intégrés aux vases est de 1847 dont 497 bords qui pourraient augmenter de manière significative le nombre d'individus de la nécropole (NMI). L'estimation définitive de ce nombre se fera lors de la constitution finale des inventaires des tombes, c'est-à-dire après l'analyse spatiale. Cette répartition permettra non seulement de comprendre la disposition originelle des vases au sein des sépultures mais également de reconstituer l'inventaire de certaines tombes qui ont été lessivées par les effets de ruissellements et dont le mobilier a été déplacé.

Au stade actuel de l'élaboration, on compte entre 10 et 35 vases pour les tombes les plus riches (bûchers en fosse). La tombe T40 en renferme 12, la tombe T15-22 (13), la tombe T2 (14), la tombe T21A (19), la tombe T48-49 (22), la tombe T21B (23) et la tombe T20 (34). Il s'agit de vases brûlés parfois entièrement déformés (offrandes primaires placées sur le bûcher) et de vases non brûlés (offrandes secondaires).

III.1.2 Le verre

Le verre, très fragmenté, compte 4482 tessons (N) répartis dans 433 sachets. Il s'agit pour l'essentiel de petits fragments complètement fondus et non reconnaissables. Un certain nombre de pièces n'ont cependant pas passé au feu. On signalera également parmi le verre, 18 perles et 4 fragments de bracelets. Tout ce mobilier a été conditionné par UT mais n'a pas été traité ni analysé.

Dans les quelques inventaires de tombes présentés en fin de document, le verre est bien présent dans les bûchers en fosse : T40 (N=2), T15-22 (23), T2 (56), T21A (75), T21B (210), T48-49 (243), T20 (4953). Dans les inventaires de deux dépôts secondaires illustrés (T1 et T6), il n'y en a pas mais cela n'est pas la règle.

III.1.3 La pierre ollaire

La pierre ollaire compte 7 tessons (N) dont 1 bord, 4 panses, 1 fond et 1 fragment de couvercle. Une seule panse trouvée dans le niveau de lessivage de la zone 1E (T16-50) pourrait provenir d'une sépulture. Les autres fragments sont associés aux occupations médiévales ou modernes (SEQ 4_TU09).

III.1.4 Le métal

Le métal constitue un gros corpus avec 9127 fragments (N) répartis en 1298 sachets. Le fer est largement majoritaire (N=8759), suivi par le bronze (354), le plomb (13) et un seul fragment indéterminé en argent (1).

Le fer est constitué pour une très grande partie par des clous de menuiserie (N=6317) qui se retrouvent parfois par centaines dans les bûchers en fosse. Il s'agit certainement de clous ayant servi pour assembler les éléments du bûcher au-dessus de la fosse. Il se pourrait que ces clous aient d'autres fonctions (décoration, rites funéraires ?...). On constate également un nombre relativement important de clous de chaussure (1297). Un premier passage en revue du mobilier ferreux n'a pas livré beaucoup d'objets (25). On signalera parmi les tombes à incinération quelques plaquettes, un crochet et des anneaux. Les quelques éléments de parure (3 bracelets et 1 boucle de ceinture) proviennent de tombes à inhumation du Haut Moyen Age. Enfin, il reste un nombre important d'objets indéterminés (1120) dont certaines pièces pourraient nous révéler des surprises lors de la radiographie ou la restauration.

Le bronze n'est pas très abondant (N=354). Une grande partie consiste en des objets indéterminés souvent déformés par le feu (271). Pour le reste on peut signaler en vrac la présence de 14 monnaies, 1 style ou aiguille, 3 fibules, 1 bracelet, 1 anneau, 1 applique, 5 plaquettes et quelques clous.

Le plomb est constitué de fragments informes non identifiables (N=13) provenant des tombes T5, T18 et T16-50.

Tout le mobilier métallique a été trié pour restauration, d'un côté les objets dignes d'intérêt à traiter, ensuite les objets à radiographier pour éventuellement les nettoyer, et enfin les objets sans vraiment d'intérêt (par exemple la plupart des clous) qui ne doivent subir aucune intervention. Ce mobilier est prêt à être transmis au laboratoire de restauration (ConservArt)

III.1.5 Le lithique

Des 6 fragments lithiques, on compte 1 bracelet en serpentine trouvé dans des niveaux antérieurs à la nécropole romaine, 2 jetons provenant de la tombe T16-50, 1 éclat de cristal de roche (T10-11-12) et 2 fragments indéterminés provenant de couches récentes (SEQ 4 TU09).

III.1.6 Les statuettes en terre cuite

La plupart des 191 fragments de statuettes en terre cuite, fabriquées sans doute dans les ateliers du Centre de la Gaule (Allier), ont été découverts dans la tombe T51 (N=85) et dans le niveau de délavage au-dessus de cette dernière (Délav_1W, N=66). On note également

des fragments dans les tombes T4 (1), T3-44 (2), T15-22 (10), T18 (7), T20 (1), T52 (1), T56 (1), T58 (6). On constate des collages entre plusieurs tombes que l'on ne s'explique pas vraiment (par exemple entre T4, T15-22 et T51). Sur les 191 fragments, il a été possible d'identifier une dizaine de statuettes presque complètes provenant de la tombe T51. Il s'agit de 5 chevaux, dont 1 bige, et de 5 oiseaux.

III.1.7 Les ossements

Le tri des ossements n'a pas été effectué. On compte 461 sachets d'ossements calcinés correspondant soit à des restes des défunts incinérés, soit à des fragments fauniques placés sur le bûcher. Il y a également des éléments fauniques non brûlés qui constituent des offrandes alimentaires déposées postérieurement à la crémation. Tout ce matériel osseux est prêt pour analyse.

III.2 Travaux d'élaboration

III.2.1 Analyse des unités de terrain (UT)

Les unités de terrain (UT, voir liste en fin de document) ont été analysées et saisies dans une base informatique. Elles ont ensuite été attribuées aux différentes unités stratigraphiques (US, voir liste en fin de document), que ce soit les principales séquences du site (SEQ 1 à 5), les remplissages de tombes (T) ou les niveaux de délavage des sépultures (Délav).

III.2.2 Elaboration du plan

Analyse spatiale des dépôts

Si le corpus des inhumations est définitivement établi, celui des incinérations n'est en revanche pas encore totalement finalisé. En effet, certaines tombes, fortement érodées par des niveaux de ruissellement, sont encore mal définies. Ils n'en restent généralement que le fond ou une légère dépression indiquant l'emplacement de la fosse ou alors une concentration de mobilier. Ces épandages d'objets qui contiennent des tessons de vases que l'on peut reconstituer presque complètement, sont attestés dans les zones 1E (T16-50), 1W (T4, T5, T51...) et 3 (18, T46, 47...). Pour établir le plan définitif de la nécropole et reconstituer les corpus respectifs de ces tombes, il est donc encore nécessaire de procéder à une analyse spatiale de ce mobilier.

```
Incinérations (35):
Bûchers en fosse (16):
                                                  T2, T3-44 ?, T15-22, T18 ?, T19, T20, T21A, T40, T45 ?,
                                                  T48-49, T51, T52, T55, T58, T59, T60)
                                                  T1, T4?, T5, T7?, T8-9?, T10-11-12, T13, T16-50, T17,
Dépôts secondaires de crémation (16) :
                                                  T21B, T43, T46, T47, T54, T56, T57
Urnes en fosse (2 +4):
                                                  T23, T53, T59 - vases 52 et 53 -, T13, T17
                                         T6
Autre (1)
Inhumations (19)
Tombes en pleine terre (12):
                                                  T14, T24, T27, T28, T29, T30, T31, T32, T33, T37, T38, T42
Coffres en dalles (4):
                                                  T25, T26, T35, T41
Réductions (3):
                                                  T34, T36, T39
```

Sion, « les Tonneliers » (TU09). Tableau récapitulatif des types de tombes.

Les incinérations

Trente-cinq incinérations ont été découvertes (**fig. 9**). Elles se répartissent pour la plupart sur une bande d'environ 7,50 m en bordure est du chantier. On note également une concentration particulière de sépultures un peu à l'écart dans la partie sud-ouest. Enfin, deux tombes sont installées un peu plus au sud, le long du rocher (T20 etT15-22).

Trois principaux types d'incinération ont été identifiés au stade de l'étude :

1- Les « bûchers en fosse »

Ce sont des fosses de forme quadrangulaire dont les dimensions varient entre 1,50 et 2 m en longueur et 0,60 et 1 m en largeur pour une profondeur moyenne de 0,15 à 0,30 m (fig. 10, 11). Le défunt était directement incinéré au-dessus de cette fosse qui lui servira de sépulture finale. Seize « bûchers en fosse » ont été découverts. Certains d'entre eux, aux limites floues et aux remplissages peu caractéristiques (T3-44, T18, T45) ou alors partiellement conservés (T19, T52, T58, T55), ne pourraient cependant constituer que des dépôts secondaires de crémation.

En effet, il est souvent difficile d'interpréter à coup sûr ce type de structure. Une des raisons vient de l'absence de rubéfaction des parois et du fond de la fosse, dû à la surélévation du bûcher (aération et absence de réverbération de l'encaissant). L'autre difficulté provient des manipulations que subissent les éléments du bûcher après la crémation et qui peuvent chambouler dans certains cas toute la structure. Cela concerne le traitement des restes osseux qui sont systématiquement récupérés mais également le dépôt d'offrandes secondaires dans la tombe impliquant des perturbations importantes (voir infra III.3.3). En fin de compte, les principaux critères d'identification de ces bûchers sont la présence de grandes pièces de bois parfois encore organisées au fond et dans le remplissage de la fosse, et l'importante quantité de clous e construction ayant servi à assembler le bûcher. En association avec ces éléments, la dimension de la fosse demeure un indice déterminant.

2- « Les dépôts secondaires de crémation »

Ces fosses contenant les dépôts secondaires de crémation sont en général mal conservées. Elles ont été arasées par des processus de lessivage provoqués par des ruissellements après l'abandon de la nécropole. Leur profondeur d'enfouissement semble par ailleurs dès l'origine avoir été très peu importante. Ce sont en général des fosses de petites dimensions (0,70 x 0,40 m). Au stade actuel de l'étude, on dénombre seize structures de ce type. La présence d'ossements calcinés est le principal critère pour interpréter ces fosses comme des sépultures à part entière. Certaines fosses n'en contiennent que quelques grammes. En l'absence de restes humains calcinés, on parlera plutôt de dépôt d'offrandes.

La plupart des fosses présentent des contours peu marqués et les offrandes funéraires ont été le plus souvent déplacées. Les tombes T7, T8-9, T10-11-12, très arasées, sont uniquement définies par de légères dépressions marquées dans l'encaissant. Les tombes T43 et T47, également mal délimités, se déduisent par une concentration de mobilier. Enfin, la tombe T16-50 ou plutôt son épandage attesté sur une dizaine de mètres carrés (5 x 2 m) comprend un abondant mobilier dispersé et des vases que l'on a pu remonter intégralement. Il s'agit sans doute ici de résidus d'une ou de plusieurs sépultures (dépôts secondaires de crémation ou bûchers en fosse). Pour ces structures, seule une étude spatiale des offrandes permettra de définir précisément le nombre et la forme originelle des tombes.

Les autres fosses sont mieux délimitées (fig. 12, 13). Six fosses sont de forme quadrangulaire avec des dimensions moyenne de 0,60 x 0,30 m (T1, T13, T17, T46,

T54, T56, T57). Les tombes T13 et T17 contenaient chacune une urne en céramique complètement éclatée. Enfin, deux tombes ont été interprétées comme des dépôts secondaires de crémation (T5 et T21A) sur la base de leurs dimensions (1 x 0,60 m). Il pourrait néanmoins s'agir de bûchers en fosse de petite taille au vu de leur remplissage charbonneux et de la présence d'un abondant mobilier réparti dans la fosse.

3- « Urnes en fosse »

Six urnes ont été retrouvées. Deux sont des urnes en fosses disposées dans un petit caisson de pierres et recouverte par une dalle (T23 et T53) (fig. 14, 15). Du fait de leur position, à la tête respectivement des bûchers en fosse T15-22 et T18, ils sont interprétés comme les ossuaires de ces sépultures. Sur les quatre autres urnes cinéraires, deux (vases 52 et 53) sont implantées dans la tombe T59, et deux autres respectivement dans la tombe T13 et la tombe T17. Les urnes des tombes T23, T53 et T59 ont fait l'objet d'une fouille en laboratoire (fig. 16, 17), celles des tombes T13 et T17, complètement écrasées, ont été directement prélevées sur le terrain.

4- Autres

Une structure n'entre pas véritablement dans les types définis ci-dessus (T6). Il s'agit d'une fosse circulaire en cuvette (diam. 1 m, prof. 0,15 m) dont les parois sont fortement rubéfiées (**fig. 18**). Le remplissage comprend des boulettes d'argile rubéfiées, de nombreux ossements fortement calcinés et quelques éléments de céramique brûlée. Cette fosse a été soigneusement colmatée par un limon orangé homogène. On est en présence d'une structure de combustion qui a subi un feu intense. La plupart des restes osseux semblent être de la faune. Il pourrait alors s'agir d'un foyer ou d'un four destiné à préparer les offrandes alimentaires liées à des rites ou à des repas funéraires.

Les inhumations

Les sépultures à inhumation sont au nombre de 19 (11 adultes et 8 enfants). Trois types sont attestés (pleine terre, coffres en dalles et réductions). La plupart sont installées le long du rocher et leur orientation correspond à la ligne de la paroi rocheuse qui suit globalement un axe nord-sud (**fig. 19, 20**). Pour les tombes à l'écart du rocher, on constate deux orientations, l'une sud-ouest / nord-est (T14, T24, T35, T38, T42), l'autre sud-est / nord-ouest (T31, T32). Il est encore trop tôt pour proposer une évolution de ce petit cimetière. L'étude devra prendre en compte l'orientation des sépultures, leur typologie, les rares offrandes à disposition et quelques datations C14 à prévoir.

1- « Tombes en pleine terre »

La plupart des inhumations sont des tombes en pleine terre (fig. 21, 22), dont certaines constituées d'un cercueil avec ou sans clous (T14, T31, T32). Sur les douze sépultures de ce type, cinq sont des enfants (T24, T27, T28, T33, T37). Ces tombes n'ont pas d'orientation privilégiée. Le défunt de la tombe T31, un adulte, portait trois bracelets à tête de serpent (?) datables entre le IVe et le VIe s. (fig. 23).

2- « Coffres en dalles »

Quatre coffres en dalles sont attestés. Trois sont situés en bordure sud-ouest du chantier. La tombe T26, aménagée contre le rocher, contenait plusieurs individus (**fig. 24**). Les tombes T25 et T35 renfermaient respectivement les squelettes d'un enfant et d'un adulte. Enfin, la tombe T41 est un petit coffre avec des petites dalles disposées en bâtière au-dessus d'un squelette de bébé. Cette sépulture pourrait éventuellement être associée au bûcher en fosse romain T15-22.

3- « Réductions »

Les trois réductions observées (T34, T36, T39) sont, semble-t-il, toutes associées au coffre dallé T26 (**fig. 25**). Il s'agit d'un enfant, d'un adulte et des ossements de plusieurs autres individus.

III.2.3 Premières approches des rites funéraires

Il est encore trop tôt pour analyser précisément les différents rites funéraires que l'on soupçonne dans la nécropole de Sion, en particulier pour les incinérations. Par le type de structures et par la composition des offrandes présentes, il est possible de distinguer un rituel général propre aux cérémonies de crémation. Il serait cependant illusoire de vouloir à tout prix généraliser ou codifier ce rituel dans la mesure où il répond à des gestes complexes, variés et souvent aléatoires. A partir des observations de terrain effectuées dans les bûchers en fosse, on peut définir quatre principaux moments depuis la crémation iusqu'au scellement définitif de la tombe.

- 1. La crémation avait lieu directement au-dessus de la fosse sur un bûcher composé de pièces de bois sans doute entrecroisées et maintenues par des clous (fig. 26). On peut supposer que le défunt se trouvait sur une civière ou un lit funéraire au sommet de cette structure. Des objets composant le viatique (vases) accompagnaient le mort. De tous ces éléments, on retrouve des pièces de bois parfois encore assemblées au fond et dans le remplissage de la fosse ainsi que de nombreux clous de menuiserie ayant servi à maintenir la structure de bois. Les autres éléments liés directement à la crémation sont les offrandes du viatique qui sont fortement brûlées (offrandes primaires). Ce sont des vases en céramique (fig. 27) et en verre, des objets métalliques, monnaies ou parure. Enfin on retrouve également des restes calcinés du défunt.
- 2. Les restes osseux du défunt subissent des traitements particuliers. Dans tous les bûchers en fosse, aucun ossement long ou en connexion n'a été observé. Les os sont fragmentés et répartis de manière dispersé dans la fosse. Parfois on constate une concentration d'ossements mais qui ne concerne qu'une partie du squelette. Il faut dès lors admettre que les restes du défunt étaient systématiquement prélevés, en tous les cas pour les éléments les plus grands, nettoyés et triés. Dans plusieurs cas, ces restes étaient placés dans des urnes en céramique puis déposés soit à la tête du bûcher en fosse (fig. 28, T15-22, T18) ou alors directement implantés dans la tombe (T59). Il se peut également que l'urne soit déposée dans une autre fosse, constituant alors un dépôt secondaire de crémation (T13, T17). L'hypothèse d'une dispersion partielle des cendres ou d'autres rites liés au traitement des ossements du défunt est également envisageable.
- 3. Des offrandes secondaires sont ensuite déposées dans la fosse. Il s'agit d'objets non brûlés ou partiellement brûlés lorsque ce dépôt se fait alors que les restes du bûcher sont encore chauds (fig. 29). Ces dépôts peuvent être des céramiques, du verre ou divers objets, mais également des offrandes alimentaires, voire des éléments végétaux (analyses macrorestes à entreprendre). Ces dépôts peuvent parfois complètement perturber le remplissage du bûcher en enterrant les offrandes au fond de la fosse pour les recouvrir avec le même sédiment.
- 4. On constate également dans certaines fosses la **pratique de libations** qui se caractérisent par le bris volontaire de vaisselle au-dessus de la tombe juste avant son scellement définitif (**fig. 30**). Dans le cas de la tombe T2, un vaisselier en sigillée a été sacrifié à la mémoire du défunt.

La suite de l'étude de la nécropole et l'analyse spatiale des éléments permettront de préciser encore mieux ce rituel funéraire et de comprendre le déroulement de ces cérémonies.

IV. Poursuite de l'étude

Il est important dans un premier temps d'aboutir au catalogue définitif des sépultures pour disposer d'une base d'étude fiable (points 1 à 3). Ce travail de longue haleine devra également être effectué pour les fouilles de 2012 qui ont révélé la suite de la nécropole et peut-être aussi pour les futures fouilles sur la parcelle suivante (intervention prévue en 2013 qui pourrait également révéler la présence de sépultures).

Une fois les corpus constitués, l'étude du mobilier par des spécialistes peut commencer (point 4). Enfin, l'analyse globale de la nécropole avec son évolution et ses rites devra déboucher sur une monographie (point 5).

1. Traitement final du mobilier.

- Etablir l'inventaire des tessons de verre et procéder à la constitution de récipients (collage des vases).
- Faire radiographier et restaurer le mobilier métallique choisi.

2. Etude spatiale du mobilier

- Etude de la répartition spatiale du mobilier dans les zones délavées pour permettre de constituer définitivement le corpus des tombes.
- Etude spatiale des vases à l'intérieur des sépultures pour comprendre l'éclatement et la disposition originelle des vases et du mobilier en général.

3. Etablissement du catalogue par tombes

Inventaire descriptif des types d'obiets par sépulture

4. Etude du mobilier

- Etude du mobilier (par spécialistes) : céramique, verre, métal...
- Etudes anthropologiques et archéozoologiques.

5. Etude générale de la nécropole et des rites funéraires

- organisation spatiale, rites funéraires...

V. Documents annexes

- Illustrations

Crédit des illustrations

Plans : Bureau TERA, Marianne de Morsier Moret

Photographies: Bureau TERA

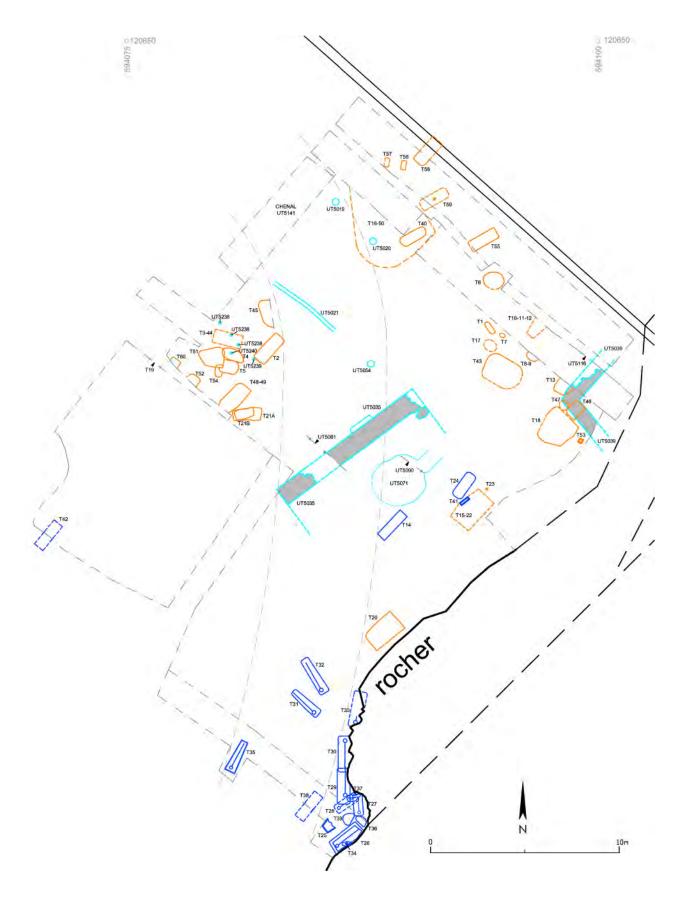


Fig. 1. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Plan compilé des vestiges d'époque historique.

Tableau chronostratigraphique

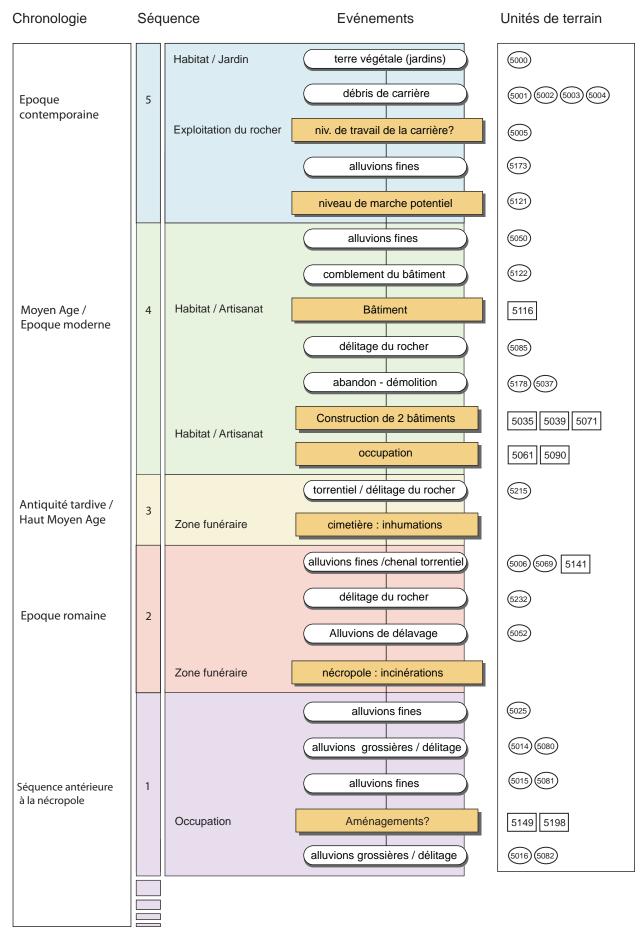


Fig. 2. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Diagramme chrono-stratigraphique simplifié.

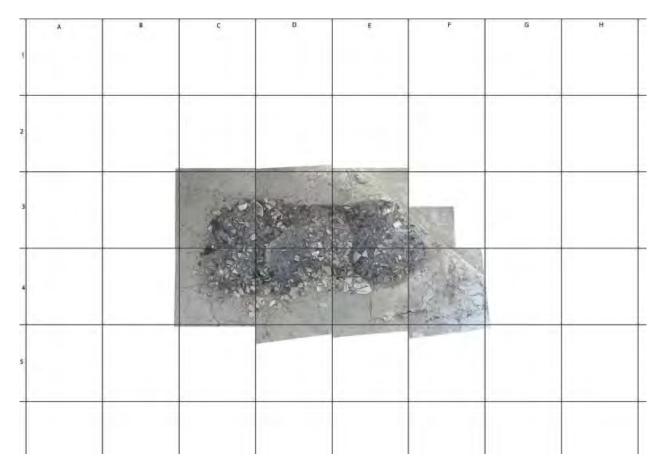


Fig. 3. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Photomontage d'un des décapages de la tombe T21. Les carrés représentent 0,50 m de côté.



Fig. 4. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Lavage du mobilier avec le système « airbrush » (air et eau).



Fig. 5. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Traitement du mobilier céramique en laboratoire (marquage et collage).



Fig. 6. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Ensemble de vases des tombes T5 et T51, après recollage des tessons.



Fig. 7. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Ensemble de vases de la tombe T21, après recollage des tessons.







Fig. 8. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Ensemble de vases de la tombe T15-22, après recollage des tessons.



Fig. 9. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Plan des tombes à incinération d'époque romaine (ler-IIIe s.).



Fig. 10. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Bûcher en fosse T21 (au premier plan) et apparition d'un second bûcher en fosse T48-49 (à l'arrière plan). Vue depuis le sud.



Fig. 11. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Bûchers en fosse T21 (à droite) et T48-49 (à gauche) au décapage suivant. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 12. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Dépôt secondaire de crémation T1. On remarque la présence d'un vase entier sur l'un des côtés de la fosse quadrangulaire et les ossements calcinés répartis dans le remplissage. Vue verticale.



Fig. 13. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Dépôt secondaire de crémation T56 au moment de son apparition. Vue depuis le nord.



Fig. 14. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Urne cinéraire en céramique T53 aménagée dans un petit caisson de dalles. Vue verticale.



Fig. 15. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Urne T53. Vue en coupe.



Fig. 16. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Fouille en laboratoire de l'urne T53 (vase 51).



Fig. 17a. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Urne cinéraire (vase 53), implantée dans la tombe T59, en cours de fouille.

Fig. 17b. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Urne cinéraire (vase 53).





Fig. 18. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Structure circulaire T6 (recoupée par la tranchée) contenant des boulettes d'argile rubéfiée, de nombreux ossements calcinés et de la céramique brûlée. L'interprétation de cette fosse est incertaine. Vue depuis l'ouest.

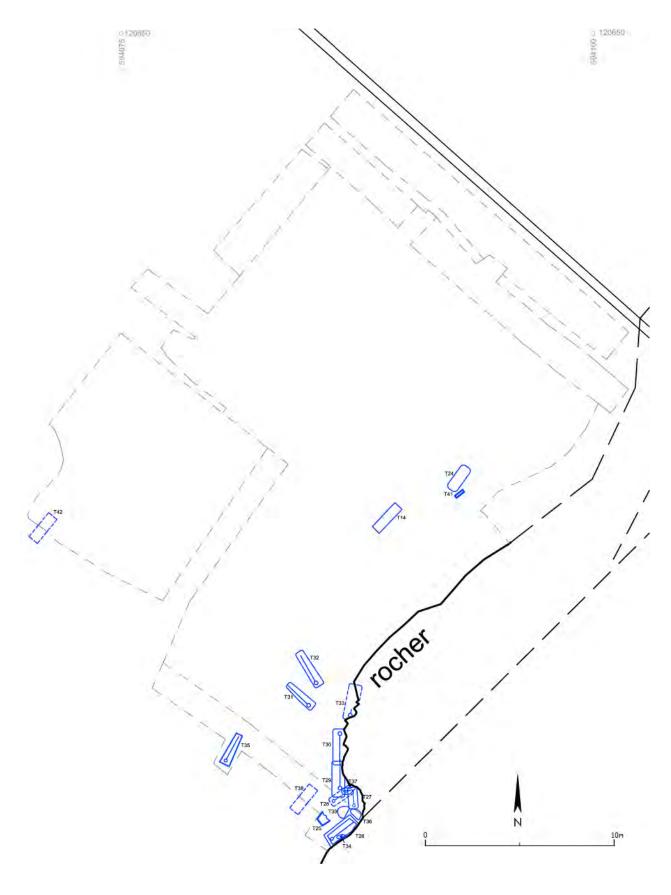


Fig. 19. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Plan des tombes à inhumation de l'Antiquité tardive et du Haut Moyen Age (IVe-VIIe s.).



Fig. 20. Sion, « les Tonneliers » (TU09). La zone des sépultures à inhumation en cours de fouille. Vue depuis le nord.



Fig. 21. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Tombe à inhumation T14. Corps en position ventrale, bras croisés au-dessus de la tête, déposé dans un cercueil sans clou. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 22. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Tombe à inhumation T32. Fosse en pleine terre rectangulaire, cercueil sans clou, avec quelques pierres de calage. Vue depuis le nord.



Fig. 23. Sion, « les Tonneliers » (TU09).Tombe à inhumation T31. Fosse en pleine terre rectangulaire, coffrage en bois sans clou, avec quelques pierres de calage. Squelette d'adulte portant des bracelets à têtes de serpent à chacun des poignets. Vue depuis le nord.





Fig. 24. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Tombe à inhumation T26. Coffre en dalles aménagé contre la paroi rocheuse. Vue depuis l'est.



Fig. 25. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Amas d'os T39 (réduction) , déposés contre la paroi nord du coffre dallé T26. Vue depuis le nord.



Fig. 26. Reconstitution d'un bûcher funéraire.



Fig. 27. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Vases de la fosse bûcher T48-49. Certains des récipients sont complètement brûlés et déformés par la chaleur. Il s'agit de pièces ayant été déposées comme viatique sur le bûcher.



Fig. 28. Sion, « les Tonneliers » (TU09). L'urne cinéraire (T23) a été placée à la tête du bûcher en fosse T15-22. Il s'agit vraisemblablement de l'ossuaire contenant les restes du défunt. Vue depuis le nord-est.







Fig. 29. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Mobilier funéraire provenant du bûcher en fosse T59, déposé au centre de la tombe comme offrande secondaire. Les vases, parmi lesquels se trouvaient deux urnes avec des restes humains, ne sont pas du tout brûlés.

Fig. 30. Sion, « les Tonneliers » (TU09). Céramiques brisées volontairement et dispersées au sommet du bûcher en fosse T2 avant son scellement définitif. Il s'agit sans doute d'un rite de libations. Vue depuis le sud-ouest.